Conciliateurs de Montpellier Une campagne de communication payante

Loi de modernisation de la Justice, campagne de communication pour promouvoir la conciliation, recrutement de nouveaux conciliateurs, plan de formation... Un copieux ordre du jour attendait les adhérents de l'association des conciliateurs de justice à leur assemblée générale du 1^{er} février 2017.

Les 31 conciliateurs présents, (plus 13 pouvoirs supplémentaires) sur un effectif de 52 conciliateurs dans le ressort de la cour d'appel ont été accueillis par Éric NEGRON Premier Président dans la bibliothèque de la cour d'appel de Montpellier.



Éric NEGRON Premier Président de la cour d'appel et Philippe RAGUIN, Président de l'association des conciliateurs de la cour d'appel de Montpellier

Premier coup de projecteur et première satisfaction pour le président de l'association des conciliateurs, Philippe RAGUIN, le plan de communication. La campagne de presse organisée conjointement aux côtés des chefs de juridictions pour soutenir le recrutement de nouveaux conciliateurs a pleinement porté ses fruits. Les multiples retombées médiatiques ont ainsi suscité 35 candidatures, permettant le recrutement de 15 conciliateurs en 2016. 13 autres candidatures sont à l'instruction encore pour renforcer les effectifs de conciliateurs désormais portés de 52 à 70 conciliateurs actifs dans le ressort de la cour d'appel de Montpellier.

Après France 3, TF 1 et M6

Au-delà des préoccupations immédiates de renforcement des effectifs de conciliateurs, les articles dans les journaux ou reportage à la télé, à l'instar de celui France 3 Languedoc-Roussillon à Carcassonne diffusé le 7 juillet 2016, ont permis promouvoir de proximité la démarche de conciliation auprès des justiciables. « Avec seulement 2 conciliateurs de justice en poste a cependant souligné Philippe RAGUIN, le tribunal d'instance de CARCASSONNE reste encore le maillon faible termes de recrutement de nouveaux conciliateurs ».

Un nouveau long métrage est encore en cours de tournage pour l'émission Grands Reportage que TF1 devrait a priori diffuser en avril prochain a annoncé Philippe RAGUIN. Un autre est en tournage encore pour le compte de M6.

Une campagne de communication nationale

Conciliateurs de France et Chancellerie ont pris l'initiative d'une campagne de communication au plan national pour soutenir les importants besoins de recrutements, 600 sur tout le territoire français, dans le sillage des nouvelles dispositions de la loi de modernisation de la justice. Ces dernières a rappelé Philippe RAGUIN considérablement le recours au règlement amiable des différends en rendant obligatoire le recours à un conciliateur avant le dépôt d'une procédure pour tous les litiges de la vie quotidienne de moins de 4000 €. «Cette volonté du Ministère de la Justice s'inscrit dans le souci d'accroître l'offre en matière de justice de proximité et d'apporter une réponse rapide et concertée aux justiciables a expliqué Philippe RAGUIN. Sur 1000 citoyens interrogés, 72% considèrent que la plupart des litiges peuvent se résoudre à l'amiable » a ajouté le président de l'association des conciliateurs de Montpellier en rappelant les 122.539 affaires traitées par les conciliateurs en 2015, dont plus de la moitié se concluent par un accord à l'amiable

Un huitième module ENM de formation

En matière de formation, trois sessions de formations ENM ont été organisées en 2016 dans le cadre de la formation continue des conciliateurs. Très suivies, elles ont concerné 51 conciliateurs

Un huitième module en cours de préparation à l'ENM Paris, va s'ajouter ces prochaines semaines aux sept modules déjà proposés par le département des formations professionnelles spécialisées de l'ENM. « Mieux concilier les relations de voisinage anormaux en gérant les violences. » aborde les litiges liés aux constructions, les nuisances olfactives, sonores et visuelles, éoliennes, antennes relais, … Première session test à Perpignan, le 16 mars 2016.

Il sera présenté aux conciliateurs des TI de Béziers, Montpellier, Sète et Rodez à la fin du premier semestre 2017 à Montpellier. La date n'est pas encore fixée.